Généralité sémantique et portage propositionnel : le cas du nom fait

Richard Huyghe Université de Fribourg

Résumé

Cette contribution porte sur la sémantique du nom *fait* en français. *Fait* occupe une place originale dans l'organisation lexicale, car il est à la fois un nom « général », doté d'une signification minimale, et un nom « porteur », susceptible d'être directement complété par une proposition conjonctive ou infinitive. *Fait* décrit l'instanciation d'une situation abstraite dans le monde, sans en indiquer le type, et la présente par défaut comme actualisée. Sousspécifié, il recourt au contexte pour préciser la situation dénotée. Il a principalement pour rôle de permettre à un contenu propositionnel d'accéder à la référence nominale et de constituer en soi un objet conceptuel. A cette capacité de réification est corrélée une fonction d'organisation des objets du discours, d'agencement des thèmes et des focus propositionnels.

Mots-clés: fait, proposition, nom général, nom porteur, nom abstrait, cohésion discursive

Abstract — Semantic generality and propositional encapsulation: the case of French noun fait 'fact'

This article deals with the semantics of the noun *fait* 'fact' in French. This noun has a special position in the lexicon, for it is both a *general* noun, i.e. a noun with minimal signification, and a *carrier* noun, i.e. a noun that can be modified by a *that*- or a *to*-infinitive clause. *Fait* denotes an instantiated abstract situation, without specifying its type, and by default represents it as being actualized. Because of its semantic underspecification, *fait* needs contextual support to specify the situation it refers to. Its main function is to confer nominal status and a reified cognitive representation to propositional contents. The role of *fait* as a reification device is also to organize discourse objects and information structure.

Keywords: fact, proposition, general noun, shell noun, abstract noun, cohesion

Introduction

Cette contribution porte sur la sémantique du N fait, et sur la place qu'occupe ce nom dans le système lexical du français. Le concept de fait est régulièrement discuté dans les travaux portant sur l'ontologie des entités abstraites, souvent en contraste avec les notions de proposition, événement, action, état, situation, question, etc. Les objets considérés étant de nature abstraite, on s'appuie volontiers sur certains emplois du N fait (fact en anglais) pour tenter de cerner les propriétés des éléments décrits (cf. Vendler 1967, Asher 1993, Ginzburg 1995, Godard & Jayez 1999, Van de Velde 2006, inter alia). Cependant, l'ensemble des propriétés du N est rarement pris en considération, et la distinction entre l'emploi terminologique (comme étiquette ontologique) et l'emploi courant du N, lorsqu'elle est nécessaire, n'est pas toujours clairement posée.

Nous nous proposons ici d'étudier les propriétés linguistiques du N fait, sans préjuger de la correspondance effective entre les caractéristiques descriptives du N et l'ontologie des faits. La question portera sur le rôle du N fait dans l'organisation lexicale et discursive, et sur son double statut de N général, doté d'une signification minimale, et de N porteur, permettant de

véhiculer en contexte un contenu propositionnel. Le N fait sera de ce point de vue comparé à d'autres N généraux, ainsi qu'à d'autres N à contenu propositionnel du français.

Nous reviendrons dans un premier temps sur l'emploi de *fait* comme N porteur et sur sa complémentation propositionnelle, en soulignant sa neutralité descriptive quant à la forme conceptuelle conférée au contenu véhiculé. Dans une seconde partie, nous étudierons la capacité qu'a le nom de renvoyer à une situation instanciée et d'en asserter l'existence. La troisième partie sera consacrée à l'analyse de la fonction discursive de *fait*, et de son rôle dans la structuration informationnelle et la cohésion des énoncés. En filigrane sera décrit le lien essentiel entre la nature nominale de *fait*, son aptitude à constituer des objets de référence abstraits et son rôle d'organisateur discursif.

1. Emploi comme nom porteur

Une des principales caractéristiques du N *fait* en français est de pouvoir introduire directement une proposition complétive (cf. Riegel 1996) :

- (1) a. le fait que Pierre soit arrivé en retard à la réunion
 - b. le fait d'arriver en retard à une réunion

Cette capacité à servir de support nominal pour un contenu propositionnel donné est définitionnelle d'une catégorie spécifique de N¹, appelés en anglais *container nouns* (Vendler 1968), *carrier nouns* (Ivanič 1991) ou *shell nouns* (Schmid 2000) — ce que nous traduirons ici par « noms porteurs »². Cette propriété permet aux N comme *fait* de jouer un rôle important dans l'agencement informationnel des énoncés (cf. §3). Nous en détaillons les aspects fondamentaux dans cette première section.

1.1. Infinitives et conjonctives

La grande aptitude de *fait* à s'employer comme N porteur apparaît dans sa double construction avec des propositions conjonctives et infinitives (1). De nombreux N porteurs ne sont en effet compatibles qu'avec un seul type de complétive — généralement les infinitives. Ainsi *fait* se différencie-t-il de N comme *tâche*, *capacité*, *effort*, etc. :

(2) a. {la tâche / la capacité / l'effort} de sélectionner les candidatsb. *{la tâche / la capacité / l'effort} que le jury sélectionne les candidats

Cette double construction distingue notamment le N fait des N action et propriété, avec lesquels il est souvent comparé :

-

¹ Pour Schmid (2000), l'étiquette *shell noun* ne renvoie pas à une classe lexicale, mais à une classe d'emplois. Cependant, la capacité qu'ont certains N d'encapsuler un contenu propositionnel est conditionnée par leurs propriétés sémantiques. Par ailleurs, le N anglais *fact* est considéré comme un représentant prototypique de la catégorie visée. Il fait partie de ce que Schmid (2000 : 85) appelle les *prime shell nouns*, qui sont les noms pour lesquels la caractérisation comme « porteur » s'approche d'une description lexicale fondamentale.

² En écho aux *unspecified nouns* de Winter (1992), Legallois (2008) utilise l'expression *N sous-spécifié* pour désigner les N qui peuvent se construire dans la tournure *Dét N être {que P / de Vinf}*. La sous-spécification est définie dans ce cas comme un défaut d'information sémantique intrinsèque qui appelle une complémentation en contexte. Dans ce travail, nous cantonnerons la notion de sous-spécification au plus haut degré de généralité sémantique. Il est en effet important pour nous de distinguer différents degrés de précision descriptive des N porteurs, des N comme *tâche*, *affirmation*, *hypothèse*, *croyance*, *raison*, *conviction* étant plus spécifiés sémantiquement que *fait*.

- (3) a. {le fait / l'action} de manger de la viandeb. {le fait / *l'action} que Pierre mange de la viande
- (4) a. {le fait / la propriété} d'être incassableb. {le fait / *la propriété} que ce matériau soit incassable

Les infinitives ont, à l'inverse des conjonctives, la particularité de ne pas réaliser intégralement la proposition. Compatible avec les conjonctives, *fait* peut faire référence à une situation pleinement spécifiée et instanciée. *Action* et *propriété* sont à cet égard plus contraints, et ont une capacité de portage propositionnel moins étendue que *fait*.

Par ailleurs, les complétives en *que* sont, pour un grand nombre de N porteurs, interchangeables avec des relatives en *selon lequel* :

a. {l'idée / l'affirmation / la croyance} que l'homme est libreb. {l'idée / l'affirmation / la croyance} selon laquelle l'homme est libre

Le fait que P au contraire alterne difficilement avec le fait selon lequel P :

a. le fait que {Marie soit intelligente / les électeurs s'abstiennent de voter}
b. ?le fait selon lequel {Marie est intelligente / les électeurs s'abstiennent de voter}³

La possibilité de commuter que P et selon lequel P dans (5) indique une certaine autonomie du N porteur relativement au contenu propositionnel introduit. En effet, dans la phrase simple correspondant à la construction relative (Selon ce N, P), le N occupe une position périphérique et ne dépend pas directement de la proposition P. Dans la construction complétive en revanche, le référent du N est présenté comme étroitement lié au contenu propositionnel. Que fait dans ses emplois porteurs privilégie nettement ce type de tournure témoigne de la relation de forte dépendance qui l'associe au contenu propositionnel. Cette propriété est confirmée par la difficulté, relevée par Van de Velde (2006 : 44), de disloquer la conjonctive lorsque celle-ci est complément de fait, contrairement à ce qu'on observe pour les autres N porteurs :

- (7) a. Je reconnais la possibilité que je me sois trompé.
 - b. Que je me sois trompé, j'en reconnais la possibilité.
- (8) a. Je reconnais le fait que je me sois trompé.
 - b. ?Que je me sois trompé, j'en reconnais le fait.

Fait, dans son emploi comme N porteur, se caractérise donc par l'étroite relation de dépendance syntaxique et sémantique qu'il instaure avec la proposition en complément.

1.2. Sélection et mise en forme du contenu propositionnel

La diversité des types de propositions compatibles avec *fait* révèle sa capacité de portage propositionnel. Cette diversité est syntaxique, mais aussi sémantique, *fait* n'imposant aucune

³ A la date du 25/04/2017, on recense dans le corpus frWaC (cf. note 5) 8 occurrences de l'expression fait(s) selon le(s)quel(s), contre plus de 60 000 occurrences de le fait que.

contrainte sur le type de contenu propositionnel qui lui est associé. Fait peut en effet être suivi d'une proposition qui renvoie à une propriété individuelle (9a) ou transitoire (9b), à une action ponctuelle (9c) ou durative (9d), à un événement naturel (9e) ou à un phénomène (9f), à une situation spécifique (9g) ou habituelle (9h), passée (9g), future (9i), hypothétique (9j), etc. :

- (9) a. le fait que Marie soit intelligente
 - b. le fait que Marie soit en colère
 - c. le fait que Pierre ait commis un crime
 - d. le fait que les convives discutent
 - e. le fait qu'un tsunami ait eu lieu au Japon
 - f. le fait qu'il y ait beaucoup de vent dehors
 - g. le fait que Vincent se soit promené ce matin
 - h. le fait que Vincent se promène tous les matins
 - i. le fait que l'année prochaine sera plus chaude encore
 - j. le fait que nous ne serions pas seuls dans l'univers

Cette absence de restriction sémantique distingue à nouveau fait des N action et propriété, qui impliquent respectivement la dynamicité et la stativité des situations décrites. Plus généralement, fait a pour spécificité, contrairement aux autres N porteurs, de ne pas appliquer de forme conceptuelle au contenu propositionnel qu'il permet de véhiculer.

Cette sous-spécification a été relevée en anglais pour le N fact. Schmid (2000), qui distingue six types de N porteurs (factuels, linguistiques, mentaux, modaux, événementiels et circonstanciels), classe fact parmi les N factuels « neutres », en vertu du fait qu'il réfère à des situations du monde sans exprimer de jugement sur celles-ci et sans impliquer de relation avec d'autres situations. Selon Schmid, les emplois factuels neutres sont à distinguer d'autres sous-catégories de factuels, à savoir les causaux (raison, effet), les évidentiels (preuve, signe), les comparatifs (différence, ressemblance), les partitifs (aspect, part) et les attitudinaux (drame, paradoxe). Outre fact, les N anglais relevant de la classe des factuels neutres sont des N comme thing (dans ses emplois abstraits), case, point ou phenomenon, qui figurent parmi « les noms les moins spécifiés intensionnellement en anglais » (Schmid 2000 : 93). Cette caractérisation vaut également en français pour le N fait, dont la neutralité sémantique se manifeste par l'absence de description relative aux caractéristiques du porteur nominal et au type de conditionnement appliqué au contenu propositionnel. Si un N porteur a pour rôle de donner une forme conceptuelle à un contenu propositionnel exprimé en contexte, la particularité du N fait est de ne pas indiquer de forme spécifique. Par sa pauvreté descriptive, fait apparaît comme un N porteur général — la généralité sémantique étant définie ici comme l'absence ou quasi-absence de traits descriptifs distinctifs. Fait s'apparente de ce point de vue au N chose : comme lui, il véhicule très peu d'informations sémantiques, si ce n'est la délimitation intrinsèque associée au caractère comptable du N (cf. Kleiber 1987).

Par son emploi factuel neutre, fait se distingue des N porteurs « épistémiques »⁴, tels que possibilité, probabilité, chances, risque, certitude. Ces derniers expriment une modalité

_

⁴ La définition de la catégorie des N « épistémiques » varie selon les auteurs. A la suite d'Anscombre (1996), Giry-Schneider (2004) qualifie d'épistémiques les N psychologiques qui dénotent des objets mentaux relevant de la connaissance intellectuelle, et pouvant inclure un point de vue individuel sur un contenu informationnel donné (croyance, savoir, illusion, jugement, intuition, soupçon, connaissance, hypothèse, etc.). De son côté, Schmid (2000) distingue en anglais les N porteurs épistémiques, tels que possibility, likelihood, certainty, qui font partie

relative aux conditions d'actualisation d'une situation donnée. Or *fait*, dans ses emplois porteurs, n'évalue pas *a priori* ces conditions. *Le fait que P* peut s'employer dans des contextes de questionnement de la validité de la proposition introduite :

(10) Le fait que Pierre soit coupable {n'est pas prouvé / reste à démontrer / paraît discutable / est contesté}.

De même, fait dans ses emplois avec les infinitives n'implique pas la réalisation de la situation décrite :

(11) a. C'est comme si l'épanouissement personnel passait après le fait de faire des études. b. Le fait d'en appeler aux cantons et au tirage au sort éviterait donc cet écueil et les électeurs d'un maire apolitique ne pourraient plus lui reprocher d'être partisan de tel ou tel. (frWaC)⁵

Il existe néanmoins une tendance de *fait* à exprimer l'existence avérée, sans doute favorisée dans l'emploi avec les conjonctives à l'indicatif (*le fait que Pierre est coupable*), et qui affleure dans les phrases de la forme *Le fait est que P* et *X est un fait*. Comme nous le verrons plus loin, *fait* tend, dans ses emplois non porteurs notamment, à s'interpréter comme assertant l'existence d'un objet abstrait. Cette interprétation découle à la fois de la nature nominale de *fait*, de son degré de généralité sémantique et de la description d'entités abstraites — la mention en discours d'un objet de référence abstrait entraînant sa constitution comme entité mentale.

Il reste que *fait* se distingue des N comme *possibilité*, *probabilité*, *certitude* par l'absence de spécification d'une forme épistémique et, dans les emplois porteurs, l'absence d'indication a priori sur la validité du contenu propositionnel porté. *Fait*, s'il asserte l'existence, le fait sémantiquement de manière dérivée, par l'acte de constitution d'un objet de référence abstrait. Il ne comporte pas en soi d'élément d'évaluation saillant, et n'a pas la propriété de gradation caractéristique des épistémiques. Ainsi ne se construit-il pas avec les adjectifs *fort* et *faible* portant sur la modalité épistémique (*une forte {possibilité / probabilité / certitude}*) vs *un fort fait).

1.3. Substantivation

Le N fait dans ses emplois porteurs se caractérise par son large éventail de compatibilité propositionnelle et sa neutralité descriptive. On peut s'interroger sur la raison d'être de ce type de N dans le lexique. Le rôle de fait semble en grande partie grammatical, car il tient à la capacité de condenser un contenu propositionnel sous forme nominale. La principale fonction de fait dans ses emplois porteurs est de conférer à une proposition un statut nominal, par le truchement de la complémentation du N.

_

des N modaux, et l'ensemble des N porteurs mentaux, qui dénotent des idées, et parmi lesquels figurent des N comme *belief*, *doubt*, *theory*. Nous reprenons ici la partition opérée par Schmid, en gardant toutefois à l'idée que la distinction entre les classes des mentaux et des épistémiques peut être délicate, du fait de l'intervention du jugement dans l'évaluation des conditions d'actualisation d'une situation donnée.

Les exemples attestés sont issus du corpus frWaC, qui est constitué de données du web recueillies dans le domaine .fr, et qui contient 1,6 milliard de mots.

Ce rôle de conditionneur nominal apparaît notamment dans l'emploi de *fait* comme classifieur lexicographique :

(12) « ABONNEMENT : Fait de passer une convention assurant le bénéfice régulier d'un service ou d'un produit moyennant un prix global inférieur à la somme des prix au détail. » (*Trésor de la Lanque Française Informatisé*)

Fait permet d'introduire des définitions lexicographiques nominales, et se rapproche à cet égard d'autres classifieurs, tels que le N *insecte* dans (13) :

(13) « ABEILLE : Insecte hymenoptère vivant en colonie et produisant la cire et le miel. » (*Trésor de la Langue Française Informatisé*)

Il existe cependant une différence fondamentale entre le N fait et la plupart des autres classifieurs lexicographiques, qui est que fait ne renvoie pas à un genre prochain. Il n'est pas l'hyperonyme des N qu'il contribue à définir, et n'entretient pas avec eux de relation de « Hiérarchie-être » (Kleiber 1981 : 43) :

- (14) a. Une abeille est un insecte.
 - b. #Un abonnement est un fait.

La bizarrerie de (14b) s'explique en premier lieu par la généralité du N fait. Ce dernier comporte une information sémantique minimale, centrée sur la référence abstraite — fait ne se rapportant pas à des entités physiques — et qui apparaît comme insuffisamment discriminante du point de vue descriptif.

A cette sous-spécification s'ajoute une autre particularité sémantique. On peut en effet, à un certain niveau de généralité, juger pertinents des énoncés comme (16), en écho à (15) :

- (15) a. « ABANDON : Action de rompre le lien qui attachait une personne à une chose ou une personne. »
 - b. « Absorptivité : Propriété qu'ont certains corps d'absorber les liquides, les gaz. » (*Trésor de la Langue Française Informatisé*)
- (16) a. Un abandon est une action.
 - b. L'absorptivité est une propriété.

Le contraste avec (12) et (14b) montre que *fait*, contrairement à *action* et *propriété*, n'est pas à même de dénoter une classe d'entités définies *a priori*. Comme le signale Adler (2012 : 30-32) à partir d'observations sur les N porteurs attitudinaux (*drame*, *catastrophe*, *tragédie*, etc.), les N porteurs sont souvent des désignateurs transitoires et contingents. Ils forment des concepts temporaires, mais n'impliquent pas de catégorisation ontologique stable. *Être un fait* indique une caractérisation non nécessaire, insuffisante pour fonder une classification lexicale. *Fait* est bien un N général, si l'on entend par là un N sous-spécifié sémantiquement, mais, alors que les N généraux sont souvent définis comme des N superordonnés (Halliday & Hasan 1976 : 275), *fait* n'est pas lié au reste du lexique par une relation d'ingrédience sémantique, et ne se trouve pas dans une relation de hiérarchie lexicale avec les N qu'il peut contribuer à définir.

La fonction de *fait* dans les définitions lexicographiques n'est donc pas de signaler un lien de dépendance lexicale. Il s'agit plutôt de permettre le passage à l'expression nominale, requise pour la cohérence grammaticale et conceptuelle de la définition. En l'occurrence, *fait* a pour rôle essentiel de faire accéder un prédicat ou une proposition à la référence nominale, et ainsi de permettre une réification conceptuelle de leur contenu (Schmid 2000 : 367-369). Par son statut nominal, *fait* chosifie l'abstraction décrite par la proposition en complément pour en faire un objet de pensée en soi. Cette fonction de réification s'accompagne d'un rôle discursif de marqueur de cohésion et d'organisateur de la structure informationnelle, sur lequel nous reviendrons au §3.

2. Instanciation des situations

On retrouve dans les emplois non porteurs de *fait* (i.e. ceux où il n'est pas directement complété par une proposition) le haut degré de généralité sémantique du N. En l'absence d'information immédiatement accessible sur le contenu véhiculé, on peut se demander à quoi renvoie précisément *fait*. Il apparaît que celui-ci dénote des entités abstraites en tant qu'elles s'instancient dans le monde.

2.1. Éléments de référence

Fait est doté d'un contenu sémantique rudimentaire et d'un vaste champ d'application référentielle, caractéristiques des « noms généraux » (Halliday & Hasan 1976, Mahlberg 2005). Dans les emplois où la dénotation opère strictement à partir du contenu sémantique du N, tels que ceux où le N n'est ni lié au contexte ni pourvu d'expansion, fait renvoie à une situation du monde, sans en préciser les propriétés :

(17) Le roman permet de donner une image totale d'un fait, d'une personne, de ses relations avec les autres et avec elle-même. (frWaC)

La seule contrainte dénotationnelle associée à *fait* est que celui-ci ne renvoie pas à des entités physiques — la référence directe aux êtres et aux objets paraît exclue. *Fait* se distingue à cet égard des N comme *chose, truc, machin, bidule,* etc., qui dans certains de leurs emplois au moins désignent des entités matérielles (cf. Kleiber 1987, Halmøy 2006, Mihatsch 2006). Dans ses emplois élémentaires comme dans ses emplois porteurs, *fait* dénote des entités abstraites. Il peut ainsi s'employer en référence à un acte (20), un événement (21), une propriété (22), etc. :

- (18) Une patrouille effectuera un passage quotidien afin de vérifier la sécurisation des lieux et interviendra, si vous le souhaitez, en cas de constatation d'un fait délictueux. (frWaC)
- (19) Contes et légendes du Bourgeais. Tel pourrait être le titre de cet ouvrage, tant son auteur a su, à partir d'un fait authentique qui se déroula en 1654 à Bourg sur Gironde, échafauder un roman historique dans lequel amour courtois et détails pittoresques se mêlent pour fournir au final un livre passionnant à lire. (frWaC)
- (20) Le troisième chapitre confirme l'importance de l'évolution des revenus du capital en examinant les inégalités de salaires. Il démontre un fait majeur de l'histoire des inégalités, la constance des inégalités de salaires au cours du siècle, constance

masquée jusqu'à présent par les très fortes transformations de la structure des emplois. (frWaC)

Le type de fait visé est souvent spécifié par les expansions du nom. Celles-ci peuvent prendre la forme d'un adjectif indiquant un domaine d'appartenance :

(un fait) historique, moral, social, juridique, économique, scientifique, politique, (21)technologique, culturel, linguistique, biologique, psychique, religieux, institutionnel, législatif, anthropologique

On peut noter, à la suite de Godard & Jayez (1999), que l'emploi du N au pluriel facilite la lecture événementielle. La construction avec les prépositions temporelles et les verbes avoir lieu et se produire, considérée comme une condition identificatoire des N d'événement (cf. Godard & Jayez 1996, Huyghe 2014), est nettement favorisée dans les emplois de fait au pluriel⁶:

- (22)a. Soixante ans après les faits, les archives de la Seconde Guerre Mondiale qui sont encore conservées en mains privées sont plus que jamais menacées de perte, de mauvaise conservation ou de destruction.
 - b. C'est la première fois que de tels faits se produisent dans la commune. (frWaC)

Les événements sont décrits comme fortuits, i.e. comme échappant au contrôle d'une partie au moins des participants, ainsi que le révèle la distribution avec se produire (cf. Gross & Kiefer 1995). La différence d'emploi entre les formes singulières et plurielles de fait atteste d'une spécificité sémantique du N au pluriel, en vertu de laquelle on peut considérer faits comme un lexème distinct de fait. Ce N faits est un pluriel lexical, que l'on peut définir comme un N général d'événement fortuit.

2.2. Assertion d'existence

Fondant sa dénotation sur des abstractions, fait ajoute une condition descriptive d'instanciation des situations dans le monde. Il désigne des événements, des états de choses ou des propriétés en tant qu'ils peuvent s'actualiser et contribuer à définir un état du monde particulier. Fait indique en ce sens un regard sur ses référents, et dénotant des situations instanciées, il est soumis au jugement de vérité, comme en témoigne sa cooccurrence fréquente avec des prédicats de vériconditionnalité (établir, vérifier, confirmer, contester, discuter, contredire, etc.).

L'interprétation dominante, relevée notamment par les auteurs qui ont cherché à établir un lien entre le sémantisme du N et l'ontologie des faits, est que fait renvoie à une situation avérée. Ainsi Vendler (1967 : 136) juge-t-il que le N anglais fact exprime la réalisation de manière marquée, et que les expressions true fact et false fact sont respectivement redondante et contradictoire. De même, Godard et Jayez (1999 : 121-122) définissent le N fait par sa capacité à garantir la vérité de certaines propositions — ce qui explique la nonépisodicité du N et sa résistance aux prédications temporelles — et Van de Velde (2006 : 56-

⁶ A la date du 25/04/2017, on recense dans le corpus frWaC respectivement pour fait / faits : 0/4 occurrences d'emploi avec pendant, 8/37 avec lors de, 0/4 avec au cours de, 8/30 avec avant, 42/505 avec après, 25/51 avec avoir lieu, et 58/159 avec se produire.

58) distingue *fait* des éventualités propositionnelles par la description d'occurrences abstraites actualisées.

Comme on l'a vu précédemment (§1.2.), le corrélat sémantique de vérité n'est pas toujours vérifié. La compatibilité de *fait* avec des adjectifs comme *réel*, *avéré*, *certain*, *acquis*, *établi*, *authentique* d'une part, et *erroné*, *contesté*, *discuté*, *douteux*, *incertain*, *impossible* d'autre part, montre qu'il est possible de dissocier l'élaboration d'un « fait » comme objet de spéculation et sa constitution comme situation avérée. Il n'en reste pas moins que le N *fait* s'interprète par défaut comme assertant l'existence de son contenu de référence, ainsi qu'il ressort des emplois indéfinis du N. *Un fait* sans expansion est généralement équivalent à *un fait établi*:

(23) La société de résistance isolée n'a plus aucune force d'action devant la nouvelle puissance; mais à un fait on peut opposer un autre fait : les sociétés de résistance d'une même localité, en se fédérant, créent une puissance capable de lutter contre les exigences des patrons. (frWaC)

Cette interprétation par défaut se retrouve dans les phrases de la forme *X* est un fait, dont le rôle est d'indiquer l'existence d'une situation :

- (24) a. Les délocalisations sont un fait qu'on le veuille ou non.
 - b. Qu'ils aient échoué est un fait.
 - c. La rareté de certaines compétences est un fait. (frWaC)

Dans X est un fait, la contrainte de la référence abstraite associée à fait se reporte sur le sujet. On trouve en position de sujet d'être un fait des SN ou des propositions qui expriment des événements, des processus, des propriétés, des états de choses, etc. Fait recatégorise ces référents d'après leur actualisation dans le monde.

On peut penser que l'interprétation de *fait* comme garant d'existence est liée à la fois à sa signification abstraite, à son statut nominal et à son caractère comptable (i.e. à sa capacité de décrire des situations intrinsèquement individuées). La fonction typiquement nominale de réification référentielle conduit, dans le cas de *fait*, à l'assertion de l'existence parce que le N décrit des instanciations d'abstractions. Les situations dénotées étant occurrentielles et abstraites, leur constitution comme objet mental tend à coïncider avec leur existence effective. La réification nominale est ainsi corrélée sémantiquement à l'actualisation existentielle, et l'établissement de cette corrélation constitue l'une des principales fonctions sémantiques du N *fait*.

3. Fonction discursive

Par son double statut de N général et de N porteur, *fait* joue un rôle essentiel dans la cohésion des énoncés. Comme l'indiquent Halliday et Hasan (1976), les N généraux, en raison de leur sous-spécification sémantique et leur large couverture référentielle, sont fréquemment sollicités dans l'anaphore. Les N porteurs sont également connus pour être, en vertu de leur capacité à prendre en charge des contenus propositionnels, des éléments essentiels dans la structuration textuelle (cf. Francis 1994, Schmid 2000, Legallois 2008, Flowerdew & Forest 2015). Ivanič (1991) leur accorde à cet égard un statut grammatical intermédiaire, entre classe fermée pronominale et classe ouverte nominale : bien que dotés des propriétés

morphosyntaxiques des noms, les N porteurs, à l'instar des pronoms, fonctionnent comme des éléments substituts, jouent un important rôle de cohésion et véhiculent peu d'informations sur le référent. Dans cette section, nous nous interrogeons plus précisément sur le rôle structurant d'un N comme *fait* dans l'organisation discursive.

3.1. Cohésion discursive

La capacité de *fait* d'établir des liens discursifs apparaît dans ses fréquents emplois démonstratifs. L'usage du déterminant démonstratif permet notamment l'anaphore « conceptuelle » ou « résomptive » (Maillard 1974, Kara & Wiederspiel 2007), qui opère par recatégorisation d'un contenu antérieur :

(25) Les guêpes pteromalidae sont restées les mêmes depuis des millions d'années ; en d'autres termes, elles n'ont jamais évolué. Ce fait scientifique indiscutable s'appuie sur les archives fossiles. (frWaC)

Ce fait dans (25) condense sous forme nominale un contenu propositionnel précédemment exprimé, pour lui permettre de devenir à son tour un objet de discours et un argument de prédication. Il confère une forme référentielle à un contenu abstrait, sans décrire lui-même ce contenu, ce qui est une caractéristique définitionnelle des « signalling nouns » (Flowerdew 2003), i.e. des N « signaux de l'organisation discursive » (Roze et al. 2014) — classe nominale qui correspond en extension à celle des N porteurs.

Le liage contextuel peut également opérer en l'absence d'indiciation anaphorique portée par le déterminant, dans les emplois indéfinis de *fait*. Dans ce cas, le liage repose uniquement sur les propriétés lexicales du N. Par sa généralité sémantique et son caractère porteur, *fait* convoque le contexte pour spécifier un objet de référence :

(26) Je cherche avec les jumelles et je ne le vois pas. Un fait m'intrigue, le son semble venir du sol, et ça c'est contraire au simple bon sens. (frWaC)

Comme le signale Francis (1994), les N porteurs peuvent s'employer de manière anticipée (comme « advance labels »), en dénotant par avance un conditionneur nominal pour un contenu à préciser. Dans le cas de *fait*, ce portage par anticipation est favorisé par la pauvreté descriptive du N. Associée au caractère porteur de *fait*, celle-ci explique que même dans les emplois indéfinis du N, on cherche souvent un coréférent explicite. Le SN *un fait* est en attente de spécification, et une phrase comme *Un fait m'intrigue* appelle un complément d'information. *Fait* dans ce cas annonce un contenu, et par les prédicats qui lui sont appliqués, permet d'en indiquer par avance certaines propriétés.

3.2. Structure informationnelle

Le rôle important dévolu à *fait* dans la cohésion discursive tient notamment à son statut nominal. Comme les autres N porteurs, *fait* permet de reconditionner un contenu propositionnel sous une forme conceptuellement et discursivement maniable, apte à constituer un argument dans des prédications variées. Cette articulation entre le statut nominal et le rôle discursif de *fait* se retrouve dans l'organisation informationnelle des énoncés, et en particulier dans les effets de thématisation ou de focalisation que ce N permet. Ainsi l'emploi d'une proposition conjonctive en position de sujet paraît facilité lorsque celleci est introduite par *le fait*. La construction directe est certes correcte du point de vue

grammatical, mais paraît moins courante que la tournure nominale. Certains facteurs comme la longueur de la proposition ou la prédication attributive viennent renforcer cette tendance :

- (27) a. Le fait que se côtoient des représentants d'assemblées élues et des représentants d'assemblées nommées peut sembler étrange. (frWac)
 - b. (?)Que se côtoient des représentants d'assemblées élues et des représentants d'assemblées nommées peut sembler étrange.

Par la réification nominale, *le fait que P* permet de conceptualiser la proposition comme un objet en soi. L'expression est alors mieux à même de figurer en position de sujet, i.e. canoniquement comme thème de l'énoncé. Elle permet également dans les constructions attributives d'assigner plus facilement des propriétés au contenu propositionnel. Par ailleurs, la neutralité de *fait*, en comparaison des autres N porteurs, lui permet d'être un support nominal quasi-transparent sémantiquement. Elle explique la sélection par défaut de ce N dans la construction des SN sujets à portage propositionnel.

Inversement, dans les phrases de la forme *Le fait est que P*, la séparation par la copule permet d'opérer une focalisation sur la proposition de référence :

(28) Le fait est qu'ils se connaissent depuis leur adolescence. (frWaC)

La construction de la phrase permet de placer la proposition en position rhématique : elle constitue dans son intégralité une information nouvelle apportée au contexte. Les phrases de la forme *Le N est que P* ont généralement une double fonction, qui combine la mise en relief de la proposition et sa recatégorisation dans les termes descriptifs du N porteur employé :

(29) {Le problème / l'avantage / la difficulté / le drame / l'ennui / le paradoxe} est qu'ils se connaissent depuis leur adolescence.

Cette double fonction de structuration de l'information et de conditionnement conceptuel de la proposition est moins manifeste dans *Le fait est que P*, en raison de la sous-spécification du N. *Fait* dans cette tournure oscille néanmoins entre deux interprétations, qui découlent de son statut hybride de porteur propositionnel général et de marqueur d'existence. En vertu de sa tendance à dénoter des situations avérées, *fait* dans *Le fait est que P* peut recevoir une interprétation épistémique, indiquant que P est effectivement établi. *Fait* se rapproche alors de N comme *réalité* et *vérité* :

(30) {La réalité / la vérité} est qu'ils se connaissent depuis leur adolescence.

Cependant, l'interprétation neutre, fondée sur la propriété de *fait* d'être le porteur propositionnel par défaut, est également possible. La fonction de la phrase est alors exclusivement de mettre en relief la proposition complément. Cette interprétation existe en anglais dans des tournures comme *The thing is that* et *The point is that* (cf. Tuggy 1996). Dans cette interprétation neutre, *fait* a un fonctionnement proche de celui de *truc* dans certaines occurrences de *Le truc*, *c'est que P*:

(31) Le truc, c'est qu'ils se connaissent depuis leur adolescence.

Suivant les intentions discursives du locuteur, le cheminement du propos et la pertinence des énoncés, *Le fait est que P* en contexte tend vers l'une ou l'autre interprétation, sans tout à fait s'y réduire. Il peut exister une part de sous-détermination dans le rôle informationnel de *fait*, ainsi que dans l'évaluation du propos et des éléments qui fondent sa cohérence discursive.

Conclusion

Le nom *fait* a pour signification fondamentale de décrire l'instanciation d'une situation abstraite dans le monde. Il ne comporte aucune indication sur le type de situation décrite (actions, événements, états de choses, propriétés, etc.), et par défaut, présente la situation comme actualisée.

Sous-spécifié, *fait* recourt au contexte pour préciser la nature des occurrences situationnelles qu'il dénote. Les situations étant prototypiquement dénotées par des propositions, *fait* peut directement s'adjoindre une complétive. Le N cumule ainsi deux propriétés, qui sont la généralité sémantique d'une part et le portage propositionnel d'autre part. Cette combinaison de propriétés lui confère une place originale dans l'organisation lexicale du français. Elle le distingue à la fois d'autres N généraux, comme *chose*, *entité*, *être*, *objet*, *machin*, *bazar*, *bidule*, *partie*, *ensemble*, qui en dépit de leur pauvreté descriptive, ne sont pas directement compatibles avec les infinitives ou les conjonctives, et d'autres N porteurs, comme *croyance*, *affirmation*, *certitude*, *problème*, qui présentent le contenu porté sous une forme conceptuelle spécifiée. Certains N, comme *idée* ou *action*, sont également classés dans les deux catégories, mais ils se distinguent de *fait* par un contenu sémantique plus précis, voire une capacité de portage moins étendue (e.g. incompatibilité avec les conjonctives pour *action*).

Nom porteur neutre et général, *fait* a principalement pour rôle de permettre à un contenu propositionnel d'accéder à la référence nominale. Ce faisant, il chosifie un contenu abstrait et lui permet de constituer en soi un objet conceptuel. A cette capacité de réification d'abstractions est corrélée une fonction d'organisateur des objets du discours, d'agencement des thèmes et des focus propositionnels.

Nom abstrait et rudimentaire, *fait* manifeste le lien fondamental entre la description nominale et la constitution d'objets de pensée autonomes. Il réduit à l'essentiel la fonction sémantique de la catégorie nominale.

Références bibliographiques

ADLER S. (2012), « Trois questions relatives aux noms généraux factuels attitudinaux », *Scolia* 26, 11-38.

Anscombre J.-C. (1996), « Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits », in N. Flaux, M. Glatigny & D. Samain (éds), *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 257-273.

ASHER N. (1993), Reference to Abstract Objects in Discourse, Dordrecht: Kluwer.

FLOWERDEW J. (2003), "Signalling nouns in discourse", English for Specific Purposes 22, 329-346. FLOWERDEW J. & FOREST R.W. (2015), Signalling Nouns in English. A Corpus-Based Discourse Approach, Cambridge: Cambridge University Press.

Francis G. (1994), "Labelling discourse: an aspect of nominal-group lexical cohesion", in M. Coulthard (ed), *Advances in Written Text Analysis*, London: Routledge, 83-101.

GINZBURG J. (1995), "Resolving questions", Linguistics and Philosophy 18, 459-527, 567-609.

- GIRY-SCHNEIDER J. (2004), « Les noms épistémiques et leurs verbes supports », *Lingvisticae Investigationes* 27, 219-238.
- GODARD D. & JAYEZ J. (1996), « Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements », in W. De Mulder, L. Tasmowski-De Ryck & C. Vetters (éds), *Anaphores temporelles et (in-)coherence, Cahiers Chronos* 1, Amsterdam : Rodopi, 41-58.
- GODARD D. & JAYEZ J. (1999), « Quels sont les faits ? », in M. Plénat, M. Aurnague, A. Condamines, J.-P. Maurel, Ch. Molinier & Cl. Muller (éds), *L'emprise du sens. Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo*, Amsterdam : Rodopi, 117-136.
- GROSS G. & KIEFER F. (1995), « La structure événementielle des substantifs », *Folia Linguistica* 29, 43-65.
- HALLIDAY M.A.K. & HASAN R. (1976), Cohesion in English, London: Longman.
- HALMØY O. (2006), « De chose et d'autres. La série truc, machin, bidule. Éléments de distribution », in M. Riegel, P. Swiggers, I. Tamba & C. Schnedecker (éds), Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60e anniversaire, Louvain : Peeters, 511-529.
- HUYGHE R. (2014), « La sémantique des noms d'action : quelques repères », Cahiers de Lexicologie 105, 181-201.
- IVANIČ R. (1991), "Nouns in search of a context. A study of nouns with both open- and closed-system characteristics", *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching* 2, 93-114.
- KARA M. & WIEDERSPIEL B. (2007), « Anaphores résomptives et reformulations », in M. Kara (éd), Usages et analyses des reformulations, coll. « Recherches linguistiques » n° 29, Metz : Université de Metz, 97-121.
- KLEIBER G. (1981), Problèmes de référence : Descriptions définies et noms propres, Paris : Klincksieck.
- KLEIBER G. (1987), « Mais à quoi sert donc le mot chose ? », Langue Française 73, 109-127.
- Mahlberg M. (2005), English General Nouns. A Corpus Theoretical Approach, Amsterdam: John Benjamins.
- LEGALLOIS D. (2008), « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés », *Scolia* 23, 109-127.
- MAILLARD M. (1974), « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française* 21, 55-71.
- MIHATSCH W. (2006), « *Machin, truc, chose*: la naissance de marqueurs pragmatiques », in M. Drescher & B. Job (éds), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*, Frankfurt: Peter Lang, 153-172.
- RIEGEL M. (1996), « Les noms à compléments propositionnels : en quoi sont-ils plus abstraits que d'autres ? », in N. Flaux, M. Glatigny & D. Samain (éds), *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 313-321.
- ROZE CH., CHARNOIS T., LEGALLOIS D., FERRARI S. & SALLES M. 2014. « Identification des noms sousspécifiés, signaux de l'organisation discursive », in *Actes de la 21^e Conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN 2014)*.
- SCHMID H.-J. (2000), English Abstract Nouns as Conceptual Shells. From Corpus to Cognition, Berlin: Mouton de Gruyter.
- Tuggy D. (1996), "The thing is is that people talk that way. The question is Why?", in E.H. Casad (ed), Cognitive Linguistics in the Redwoods. The Expansion of a New Paradigm in Linguistics. Berlin: Mouton de Gruyter, 713-752.

VAN DE VELDE D. (2006), *Grammaire des événements*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

VENDLER Z. (1967), Linguistics in Philosophy, Ithaca, NY: Cornell University Press.

VENDLER Z. (1968), Adjectives and Nominalizations, La Haye: Mouton.

WINTER E. (1992), "The notion of unspecific versus specific as one way of analysing the information of a fund-raising letter", in W.C. Mann & S.A. Thompson (eds), *Discourse Descriptions. Diverses Analyses of a Fund-Raising Text*, Amsterdam: John Benjamins.